

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE SEIZIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR MICHEL THORN, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-NEUF HEURES, EN VISIOCONFÉRENCE.

Sont présents formant quorum :

Michel Thorn, président, représentant de Saint-Joseph-du-Lac
Manon Robitaille, vice-présidente, représentante de Deux-Montagnes
Marc-André Daoust, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Chantal Chartrand, représentante de Pointe-Calumet

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

Est absente :

Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

● **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 061-09-2024

1.1 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2024**

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 16 septembre 2024 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

● **PROCÈS-VERBAL**

Résolution RT 062-09-2024

2.1 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 AOÛT 2024**

Il est proposé par madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes adoptent le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2024. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

Résolution RT 063-09-2024

2.2 **DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ TECHNIQUE DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES**

Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte du procès-verbal de la rencontre du comité technique, constitué des représentants d'Aquatech et des représentants techniques des villes et municipalités membres de la Régie, suivants :

- Rencontre du 10 septembre 2024

Les membres du conseil d'administration confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

● ADMINISTRATION

Résolution RT 064-09-2024

3.1 **DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE SEPTEMBRE 2024**

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 16-09-2024 au montant de **68 165.49 \$**.

La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

● EXPLOITATION

Résolution RT 065-09-2024

4.1 **DÉPÔT DES RAPPORTS MENSUEL D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.**

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes, par sa résolution RT-097-11-2022, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc.;

En conséquence,

Il est proposé par madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte des rapports mensuel des mois de juin et juillet 2024.

Les rapports sont joints au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 066-09-2024

4.2 **DÉPÔT DU RAPPORT DE COMPILATION DES DÉBITS DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR LES MOIS DE JUILLET ET D'AOÛT 2024**

Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte du rapport de compilation des débits de l'usine de traitement des eaux usées de la station d'épuration et la répartition entre les municipalités membres pour les mois de juillet et d'août 2024.

Débits du mois de juillet 2024

	Deux-Montagnes	Ste-Marthe-sur-le-Lac	St-Joseph-du-Lac	Pointe-Calumet	Débitmètre
Vol. total	375 697	166 749	74 764	7 565	624 775
Répartition	60,13%	26,69%	11,97%	1,21%	100,00%
Moy/jr	12 119	5 379	2 412	244	20 154

Débits du mois d'août 2024

	Deux-Montagnes	Ste-Marthe-sur-le-Lac	St-Joseph-du-Lac	Pointe-Calumet	Débitmètre
Vol. total	388 800	199 089	103 837	8 957	700 683
Répartition	55,49%	28,41%	14,82%	1,28%	100,00%
Moy/jr	12 542	6 422	3 350	289	22 603

Résolution RT 067-09-2024

4.2 DÉPÔT DU RAPPORT D'ÉVALUATION DES DÉBITS ET CHARGES DES VILLES TRIBUTAIRES – CAMPAGNE DU MOIS DE JUIN 2024 – PRÉPARÉ PAR SIMO MANAGEMENT INC.

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte du rapport d'évaluation des débits et charges des villes tributaires de la campagne du mois de juin 2024 préparé par Simo Management Inc.

QUE le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 068-09-2024

4.3 ADHÉSION AU RÉSEAU DE NICOIR EN PARTENARIAT AVEC L'ORGANISME DÉVELOPPEMENT ORNITHOLOGIQUE ARGENTEUIL (DOA)

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Développement Ornithologique Argenteuil (DOA) a approché le conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes (RTDM) afin de proposer l'implantation d'une série de nichoirs sur le terrain de la RTDM dans le cadre du Réseau de nichoirs Argenteuil (RNA) qui s'établit aujourd'hui comme le plus grand réseau de nichoirs multi espèces, suivis et entretenus au Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la RTDM désire être partenaire dans ce projet stimulant et porteur d'avenir afin de promouvoir l'implantation du Réseau de nichoirs Argenteuil (RNA);

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la RTDM désire et vise par cette mesure d'aider la présence des espèces visées et maintenir la biodiversité locale ;

CONSIDÉRANT QUE le programme sera entièrement géré par l'organisme DOA qui viellera notamment à solliciter les propriétaires, procédera à l'installation et à l'entretien des nichoirs et remettra au conseil d'administration de la RTDM un rapport de sa participation;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust

Et unanimement résolu de verser la somme de 250 \$ à Développement Ornithologique Argenteuil afin de mettre en place le réseau de nichoirs Argenteuil (RNA) sur le terrain de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-522.

- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

- **DÉPÔT DES CORRESPONDANCES**

- **POINTS À DISCUTER**

- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

[Résolution RT 069-09-2024](#)

8.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2024

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19h54.

Michel Thorn
Président

Stéphane Giguère
Secrétaire